



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Radicalisation dans le sport

Question au Gouvernement n° 3622

Texte de la question

RADICALISATION DANS LE SPORT

M. le président. La parole est à Mme Valérie Beauvais.

Mme Valérie Beauvais. Monsieur le Premier ministre, vous venez de présenter en Conseil des ministres le projet de loi que vous intitulez il y a peu « contre les séparatismes » et aujourd'hui « confortant les principes républicains ». Ces tergiversations concernant son titre démontrent votre incapacité à vous saisir du sujet de la lutte contre la radicalisation, particulièrement dans le sport, qu'évoque sommairement l'article 25. (« Très bien ! » sur quelques bancs du groupe LR.)

Pourtant, vous n'ignorez pas les tentatives de noyautage d'abord insidieuses, puis décomplexées, voire agressives, dont des clubs et des organisations sportives font l'objet de la part de mouvements religieux communautaires, politisés, radicalisés. Elles ne cessent de croître :... (Approbation sur plusieurs bancs du groupe LR.)

M. Thibault Bazin. C'est vrai !

Mme Valérie Beauvais. ...non-respect des tenues réglementaires, comme dans le cas des footballeurs arborant un collant sous leur short, refus de la mixité, port de signes ostentatoires, prières organisées au sein d'enceintes sportives, entraînements et compétitions soumis au calendrier religieux ; cette liste n'est pas exhaustive. (« Eh oui ! » et applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LR.)

Face à cette radicalisation islamiste, le milieu sportif se trouve livré à lui-même, désemparé, impuissant, les bénévoles et les dirigeants dépassés, tétanisés. Les clubs de sport deviennent parfois des lieux d'embrigadement et – n'ayons pas peur des mots – d'aguerrissement. (Applaudissements sur quelques bancs du groupe LR.) En 2019, 1 270 individus figurant dans le FSPRT, le fichier des signalements pour la prévention de la radicalisation à caractère terroriste, les fréquentaient assidûment, certains même en tant qu'éducateurs sportifs.

Un rapport parlementaire rédigé par deux députés, dont mon collègue Éric Diard, a récemment constaté l'ampleur menaçante de ce fléau ; néanmoins, même le ministère chargé des sports semble n'en avoir pas pris la mesure, préférant opter pour le déni. La demande d'entretien de nos deux rapporteurs n'a pas reçu de suite. (Exclamations sur les bancs du groupe FI.) Je vous le demande, monsieur le Premier ministre : laisserions-nous nos enfants, nos petits-enfants, entre de telles mains ? Cette posture n'est plus acceptable. À dix-huit mois de la fin du mandat présidentiel,...

Plusieurs députés du groupe LR . Enfin !

Mme Valérie Beauvais. ...quelles mesures concrètes, quels contrôles entendez-vous enfin décider pour lutter contre ce phénomène croissant de radicalisation dans le sport ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

M. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports. Il s'agit d'une vraie question, que vous avez raison de poser. Nous avons bien sûr lu le rapport auquel vous faites référence ; une réponse est nécessaire, et cette réponse passe d'abord par l'affirmation de ce que doit être le sport. Ses valeurs sont celles de la République : engagement, respect d'autrui, respect des lois.

Les mesures à venir sur ce sujet résultent de deux éléments nouveaux. D'une part, l'élargissement du ministère de l'éducation nationale à la jeunesse et aux sports...

M. Pierre Cordier. Ce n'est pas nouveau !

M. Jean-Michel Blanquer, ministrenous a dotés de moyens d'inspection et de références telles que le Conseil des sages de la laïcité,...

M. Pierre Cordier. Un conseil des sages...

M. Jean-Michel Blanquer, ministrequi élaborera désormais le vade-mecum et les règles en la matière, ainsi que la formation des équipes chargées des contrôles. D'autre part, le projet de loi confortant les principes républicains prévoit des dispositifs grâce auxquels nous contrôlerons beaucoup mieux ce qui se passe dans les clubs : outre les normes et les contrôles, il existera en particulier un agrément...

M. Pierre Cordier. Il existe déjà !

M. Jean-Michel Blanquer, ministrequi sera retiré au club, signifiant pour lui la perte de ses subventions, en cas de constat d'une violation des principes de la République.

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Beauvais](#)

Circonscription : Marne (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3622

Rubrique : Laïcité

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 décembre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [16 décembre 2020](#)